



■ AVIS PUBLIÉ AU BOAMP N° 18-73600

Lundi 4 Juin 2018

Date d'envoi au service éditeur : 01/06/2018

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr du 01/06/2018 au 31/08/2018

Avis de concession

> Voir l'annonce sous sa forme originale

Avis faisant référence à cette annonce (0) :

- > Créer un avis rectificatif
- > Créer un résultat de concession
- > Créer un avis d'annulation



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
 Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
 En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
 > Contact client

D1 Formulaire Avis de convention de DSP

Département(s) de publication : 54

Annonce No 18-73600

I. II. IV. VI.

AVIS DE CONCESSION

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Toul, 13 rue de Rigny BP 70319 [klekoon.com](http://www.klekoon.com), Point(s) de contact : Direction des Affaires Juridiques, 54201, Toul Cedex, F, Téléphone : (+33) 3 83 63 76 15, Courriel : commande.publique@mairie-toul.fr, Fax : (+33) 3 83 63 76 36, Code NUTS : FRF31

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.toul.fr>Adresse du profil acheteur : <http://www.klekoon.com>

I.3) COMMUNICATION

L'accès aux documents du marché est restreint. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse suivante : http://www.klekoon.com/dematernet/formulaire_3_Detail_Consultation.asp?consultation_ID=71727

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://www.klekoon.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Agence/office régional(e) ou local(e)

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Stationnement-Parking

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Concession de service public pour l'exploitation du service de stationnement sur voirie et en enclos de la Ville

Numéro de référence :

II.1.2) **Code CPV principal** :

Descripteur principal : 63712400

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) **Type de marché**

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent avis concerne l'attribution d'une concession de service public passée en application de l'ordonnance du 29.01.2016, du décret du 1.02.2016 et des articles L.1411-1 et suivants du code général des collectivités territoriales. Le contrat a pour objet de confier au concessionnaire l'exploitation du stationnement sur voirie et en enclos de la Ville. La date prévisionnelle de début d'exécution du contrat est fixée au 1^{er} janvier 2019 pour une durée de 7 ans. Il est demandé aux candidats de prévoir une offre pour une durée de 6 ans, à périmètre constant des missions confiées. Le candidat pourra proposer dans une note distincte des compléments ou des modifications aux dispositions prévues dans le contrat à l'exclusion de toute modification substantielle du projet de contrat. Les variantes pourront porter sur : • Des aménagements techniques par rapport au présent Dossier de consultation ; • Des évolutions contractuelles par rapport au présent Dossier de consultation. Chaque proposition fera l'objet d'une justification précise ainsi que d'une représentation de ses implications financières sur le compte d'exploitation prévisionnel.

II.1.5) **Valeur totale estimée** :

Valeur hors TVA : 1 385 568 euros

II.1.6) **Information sur les lots** :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Voirie

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) **Intitulé** :

Lot n° :

II.2.2) **Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 63712400

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) **Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRF31

Lieu principal d'exécution :

- II.2.4) **Description des prestations** : Il sera notamment chargé de : - la réalisation des investissements pour la mise en enclos du Cours Poincaré et de l'ensemble des aménagements nécessaires à sa bonne exploitation, dont deux panneaux dynamiques lumineux indiquant la disponibilité du parking Poincaré, l'un au carrefour de la Porte Moselle et l'autre Porte de France; - l'exploitation, la gestion et la maintenance de l'ensemble des installations du service de stationnement sur voirie pour minimum 350 places payantes et du Cours Poincaré ; - la réalisation des investissements pour la création des 175 places " gratuites " les 30 ou 90 premières minutes puis application du FPS (en plus de 350 places payantes), et de l'ensemble des aménagements nécessaires à leur bonne exploitation ; - la perception des recettes commerciales et de toute recette annexe liée à l'exploitation du parc en enclos Poincaré ; - le contrôle et la surveillance sur voirie ; - la constatation du manquement à l'obligation d'acquitter la redevance de stationnement ; - le traitement des recours administratifs préalable obligatoires visant à contester l'avis de paiement du montant du forfait de post-stationnement. - la gestion de la billetterie (tickets, cartes d'abonnements, cartes résidents, etc.) et des bases de données d'abonnés ; - la gestion administrative et financière du service et le reporting à la Collectivité; - la communication nécessaire à la promotion du service (notamment pour les éléments relatifs à la dépenalisation du stationnement et le bon usage de la grille tarifaire associée). - assurer la régie de recettes pour le stationnement sur voirie. Le contrat confiera l'exploitation d'un service de stationnement évalué à 635 places minimum.
- II.2.5) **Critères d'attribution**
La concession est attribuée sur la base des critères décrits ci-dessous
1. Aspects financiers notés sur 55 points
 2. Qualité du service et du projet proposés par le candidat notés sur 45 points
- II.2.6) **Valeur estimée**
Valeur hors TVA : 1 385 568 euros
- II.2.7) **Durée de la concession**
Durée en mois : 84
- II.2.13) **Information sur les fonds de l'Union européenne**
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) **Informations complémentaires** : La présente consultation est lancée en application des dispositions de l'Ordonnance 2016-65 du 29 janvier 2016, du Décret 2016-86 du 1^{er} février 2016 et des articles L 1411-1 et suivants, R 1411-1 et suivant du code général des collectivités territoriales. Les sous-critères retenus pour le jugement des offres sont définis dans le règlement de la consultation.
Mots descripteurs : Voirie

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

- III.1.1) **Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**
Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : A/lettre de candidature datée et signée par une personne habilitée à engager le candidat (pouvoir et habilitation du mandataire en cas de groupement) ainsi que les délégations de signature éventuellement accordés ; B/ un justificatif de moins de 3 mois de l'inscription au registre du commerce (extrait KBIS) ou de l'inscription au registre du tribunal d'instance. Pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises ; C/copie du jugement prononcé si le candidat est en redressement judiciaire ; D/déclaration sur l'honneur datée, paraphée et signée attestant que : - le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29.1.2016. Il produira conformément à l'article 19-2 du même décret tout document et certificat délivré par les autorités compétentes justifiant qu'il ne fait pas l'objet des exclusions précitées. - les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application de l'article 45 de l'ordonnance du 29.1.2016, sont exacts. - le candidat respecte l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du code du travail ou équivalent pour les candidats étrangers non établis en France, E/attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle.
- III.1.2) **Capacité économique et financière**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : A/chiffre d'affaires global et concernant des prestations similaires à celles objet de la délégation de service public au cours des 3 derniers exercices clos disponibles ou des seuls exercices clos si la date de création est inférieure à 3 ans, B/bilans et comptes de résultats des 3 derniers exercices (comptes certifiés) ou des seuls exercices clos si la date de création est inférieure à 3 ans, et concernant des prestations similaires au domaine d'activité objet de la délégation de service public.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Fournir les formulaires DC1 et DC2, un extrait Kbis, une attestation d'assurance
- III.1.3) **Capacité technique et professionnelle**
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : A/présentation générale du candidat : actionnariat, nature de l'activité, qualifications professionnelles moyens techniques et humains étant précisé que les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront les éléments dont elles disposent. B/références au cours des 3 dernières années en rapport avec l'objet de la délégation de service public ou tout autre document démontrant son aptitude à assurer l'exécution du service public et sa continuité.
Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) : Fournir une présentation générale de l'entreprise et une liste de références
- III.1.5) **Informations sur les concessions réservées**
- III.2) **Conditions liées à la concession**
- III.2.1) **Information relative à la profession**
Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :
- III.2.2) **Conditions d'exécution de la concession : Les conditions d'exécution de la concession sont définies dans le projet de contrat de concession accessible gratuitement sur le profil acheteur Klekoon.**
- III.2.3) **Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession**
- III.2.4) **Concession éligible au MPS**
La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

- IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**
Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :
- IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**
- IV.2.2) **Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres**
31 août 2018 - 12:00
- IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**
français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable
Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

- VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

a/. La procédure mise en œuvre est une procédure ouverte. Les candidats doivent déposer simultanément leur candidature et leur offre, qui feront ensuite l'objet d'une analyse séparée. B/Les candidats transmettront un dossier de candidature rédigé en français et les documents en langue étrangère devront faire l'objet d'une traduction. C/. Les dossiers de candidature seront remis en un exemplaire papier original, identifié comme tel, une copie papier et deux copies numériques (clé USB ou Cd-Rom) sous pli cacheté portant la mention " Appel à candidature pour la concession de service public du parc P3 des Halles – ne pas ouvrir ", envoyé en recommandé avec demande de réception postal ou déposé contre récépissé à l'adresse suivante : Eurométropole de Strasbourg – service de la commande publique – espace accueil 2e étage, 1 parc de l'étoile, 67076 Strasbourg. En cas d'envois successifs, seule sera retenue le dernier pli déposé avant la date et heure de limite des remises des candidatures. En ce qui concerne les copies électroniques, la lettre de candidature doit être signée au moyen d'un certificat de signature électronique qui garantit l'identification de la personne habilitée à engager la société. Le candidat devra préalablement contrôler tout fichier constitutif de sa candidature par un antivirus tenu à jour. Les réponses électroniques dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté ne feront pas l'objet d'une tentative de restauration. D/. La lettre de candidature unique, datée et signée par une personne dûment habilitée, présentant le candidat individuel ou chaque membre du groupement candidat comprendra : nom et dénomination, adresse du siège social, date de création, montant et composition du capital, identité du représentant habilité. E/. En cas de groupement, les éléments listés au présent avis devront être fournis par chacun des membres. La lettre de candidature indiquera le mandataire et les compétences de chaque membre étant précisé que l'appréciation de l'aptitude et des capacités est globale. F/. Dans l'hypothèse où les candidats souhaiteraient que soient prises en compte les capacités professionnelles, techniques et/ou financières d'une ou de plusieurs entreprises juridiquement distinctes, ils devront justifier des capacités de cette ou de ces entreprises et du fait qu'ils en disposeront pour l'exécution de la concession.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nancy, 5 place de la Carrière, 54000, Nancy, F, Téléphone : (+33) 3 83 17 43 43, Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Fax : (+33) 3 83 17 43 50, Adresse internet : <http://www.ta-nancy.juradm.f>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Recours contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal Administratif de Nancy, 5 place de la Carrière, 54000, Nancy, F, Téléphone : (+33) 3 83 17 43 43, Courriel : greffe.ta-nancy@juradm.fr, Fax : (+33) 3 83 17 43 50, Adresse internet : <http://www.ta-nancy.juradm.f>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

1.e.r juin 2018

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : **18CONCESSIONSTATIO**

Libellé de la facture : Ville de Toul Direction des Affaires Juridiques 13, rue de Rigny B.P. 70319, F-54201 Toul Cedex.

Siret : 21540528300015

Classe de profil : Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 31 août 2018

Objet de l'avis : concession de service public pour l'exploitation du service de stationnement sur voirie et en enclos de la ville

Nom de l'organisme : Ville de Toul

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



CONS3536896



> Informations légales